

Végétaliser les villes : Montrouge a des exemples

La végétalisation des milieux urbains est un enjeu crucial pour améliorer la qualité de vie des citoyens, favoriser la durabilité environnementale des villes et créer des espaces urbains plus sains, plus frais, plus agréables et plus résilients.

5^{ème} ville la plus dense de France, Montrouge se mobilise contre les effets du changement climatique et l'intensification des vagues de chaleur. La Ville a mis en place une politique active et sur mesure de développement de la nature en milieu urbain.

"Il s'agit de pouvoir redistribuer l'espace public en offrant la possibilité de végétaliser les petits espaces trouvés, retrouvés ou à recouvrer", explique Etienne Lengereau, Maire de Montrouge

Cette forte densité oblige la Municipalité à être astucieuse pour parvenir à végétaliser son territoire. La Ville a d'ores et déjà réussi à augmenter de 22% ses espaces verts depuis 2017. Les espaces publics se sont enrichi de plus en plus d'arbres et de fleurs chaque année. La Ville compte aujourd'hui environ 3 200 arbres d'une centaine d'essences différentes et prévoit, à travers son plan « arbres », d'en planter 600 nouveaux d'ici 2026.

Tous les projets d'aménagement intègrent un volet végétalisation nécessitant très souvent de saisir les opportunités possibles d'agencement et de composer sur-mesure. De nouvelles solutions sont étudiées pour retrouver de l'espace. A titre d'exemples :

Les allées Jean Jaurès : récupérer des friches pour aménager des espaces publics

Véritable poumon vert au cœur de la ville, les allées Jean Jaurès, longues de près d'un km comprennent deux parcs, trois places ouvertes et végétalisées et deux grandes promenades plantées. Ce projet a été possible grâce à la rétrocession d'une friche détenue par le Crédit Agricole qui a permis de relier deux quartiers et de créer un parc public.

Ce parc regroupe le Jardin Fertile et le square des Etats- Unis. Le premier comprend une pelouse centrale ouverte autour de laquelle s'articulent quatre espaces thématiques clos pour les enfants, pour les sportifs, pour les lecteurs, pour les jardiniers, etc...

Dans la continuité du Jardin fertile, s'ouvre le Square des Etats-Unis. Lui aussi s'organise en quatre îlots identifiés autour d'un espace central.

L'inspiration classique du square est préservée, mais de nouvelles essences florifères et fructifères accompagnent les cèdres et les platanes existants.

Elles intègrent un jardin partagé de 500 m² ; 132 nouveaux arbres et 7 800 vivaces plantés ; des espaces aménagés (aires de jeux, parcours sportif, terrain de pétanque, de ping-pong...) ; des pistes cyclables.



Le nord de l'Avenue de la République : supprimer du stationnement pour poursuivre la "coulée verte"

À l'écoute des attentes des Montrougiens, la Ville a prolongé l'expérience des Allées Jean Jaurès vers le nord, au-delà du parvis de l'Hôtel de Ville et aménagé les Portes du Vieux Montrouge. Cela se concrétise par :

- Une promenade piétonne végétalisée sans obstacles comprenant un trottoir élargi et des bancs pour se croiser, se promener et s'asseoir. L'éclairage public a été implanté dans la végétation pour libérer les trottoirs et profiter de la promenade plantée. Le projet totalise 17 arbres et 315 m² d'espaces vert.
- Une circulation cycliste différenciée. Pour rallier Paris, les cyclistes profiteront d'une voie partagée avec les bus de 3,30 mètres. En direction de Montrouge, ils empruntent une piste cyclable à contresens de 1,5 mètres protégée par une large bande plantée. L'installation de nouvelles terrasses et de nouveaux étalages pour les commerçants.



Le parc Schuman : préempter et détruire du foncier pour créer un nouvel espace vert

La densité d'une ville n'exclut pas la possibilité de créer des espaces végétalisés. Le foncier est rare mais la ville redouble d'efforts pour saisir certaines parcelles en vente en les préemptant afin de développer la végétalisation. Preuve en est avec le projet du parc Schuman.

Afin d'agrandir la surface végétale du square, la Ville a acquis et va détruire deux immeubles et une imprimerie qui jouxtent le périmètre actuel du parc (le 14-16 bis, rue Sadi Carnot et le 47-49 avenue de la République). La surface totale passera ainsi de 4 353 m² à 6 664 m², soit 53 %.

Doté de 6 entrées, le square Schuman constituera le maillon manquant de la trame paysagère entre les Allées Jean Jaurès, le parvis de l'Hôtel de Ville, le futur quartier Péri Ginoux Gautier, en passant par la future rue-jardin Sadi Carnot. Ce projet paysager se déploie aussi, d'une part sur la place de l'église Saint-Jacques-Le-Majeur qui sera réaménagée et paysagée et accueillera des nouveaux arbres et plantations.

D'autre part, cette ouverture tissera des liens entre le parc, la médiathèque et la Roseraie située au 28 rue Gabriel Péri.



En charge du projet, l'agence Hyl prévoit la plantation de 104 nouveaux arbres au sein du square, 9 au sein de la roseraie et de 18 autres sur la portion Gabriel Péri ainsi que l'augmentation de la surface de pleine terre de 1 600 m², pour contribuer à l'oxygénation et au confort thermique du quartier. L'agence travaille également la végétalisation du projet pour valoriser le patrimoine arboré existant... et définir l'écrin du square en organisant la strate basse.

Au total, la surface végétale va pratiquement doubler passant de 2 700 m² à 4 300 m².

Ce couvert végétal et cette présence arborée permettront de réfléchir le rayonnement solaire et, en même temps, de refroidir activement l'air environnant en évaporant l'eau lors de la transpiration, diminuant ainsi de manière significative la température ambiante.

L'ambiance intimiste du square sera amplifiée avec la réminiscence du point d'eau d'antan, l'ajout d'arbustes et de vivaces de plusieurs variétés dont des plantes mellifères.

Autant d'éléments attractifs pour les différents animaux (insectes, oiseaux, hérissons...).

L'ensemble sera parfait d'un mur végétal monumental qui habillera le mur pignon du 51 av. de la République et complètera harmonieusement la végétalisation du square.

Les revêtements ont également été repensés afin de remplacer les surfaces en asphaltes rouges qui stockent la chaleur par des surfaces claires, en stabilisé renforcé perméable.



Péri Ginoux Gautier : réaménager des zones commerciales et l'espace public pour renaturer le quartier

Avec ses 53 commerces répartis aux franges de 16 000 m² d'espace public, le quartier Péri Ginoux Gautier constitue un secteur stratégique des Portes du Vieux Montrouge qu'il devenait essentiel de réaménager afin de répondre aux attentes d'attractivité commerciale et de qualité de cadre de vie des Montrougiens.

Ce projet repose sur trois fondamentaux :

- accroître la place des mobilités douces et collectives avec 30 % de surface supplémentaire dédiée au mode doux ;
- intensifier et pérenniser l'activité commerciale en valorisant 1 120 mètres linéaires de seuils commerciaux ;
- renforcer la place du végétal avec l'intégration de nouvelles surfaces végétalisées et la plantation de 200 arbres.

Pour mener à bien ce projet, la Compagnie du Paysage a imaginé une identité végétale propre à chaque secteur du quartier avec des essences soigneusement choisies selon plusieurs critères comme la robustesse, l'adéquation au sol, l'exposition, les conditions climatiques, les besoins d'entretien ou encore l'ambiance paysagère. La végétalisation concourra à lutter efficacement contre les îlots de chaleur et à favoriser la biodiversité.

Sur la majorité des trottoirs, deux revêtements sont disposés : un béton décoratif et des dallages en pierre. Les sols des places et placettes sont traités en pierre avec une finition antidérapante. Le mobilier urbain (bacs à plantation, bancs, assises, cloisons...) est majoritairement en métal et bois. Un nouvel espace d'agriculture urbaine a été créé square Bouzerait.

- **Promenade et place Théophile Gautier**

53 nouveaux arbres ont été plantés sur cette promenade piétonne. Le sol est revêtu d'un revêtement en calcaire aux motifs parquet et bâton rompu aux finitions variées (bouchardée, flammée, gros bouchardée et sciée).



- **Aménagement des cœurs d'îlots des squares des Oliviers et de Bouzerait**

La végétalisation a été renforcée Square Bouzerait, sur le thème du "jardin blanc", proposant des essences adaptées à sa faible exposition au soleil direct. Il se compose d'une palette végétale riche et à forte tendance blanche avec des arbustes (*Viburnum opulus* ; *Hydrangea quercifolia* ; *Hydrangea arborescens Annabelle* ; *Arbutus unedo*...) ; des arbres type *Cornus* ou encore des vivaces, fougères, graminées ou tapissantes.

Quant au square des Oliviers, il s'est enrichi de 19 nouveaux arbres en complément des oliviers et mûrier existants. Son côté méditerranéen est ainsi conforté par une palette végétale autour de l'aromatique (lavande, thym, romarin, origan...). Au centre, il accueille un cheminement ludique revêtu de copeaux de bois pour les enfants et les passants.



- **Avenue Henri Ginoux et rue Gabriel Péri**

Les voies sont embellies par la plantation de 54 arbres, en sus de massifs de vivaces, graminées et arbustes. La rue Gabriel Péri devient, quant à elle, une véritable promenade jardinée, comprenant 3 fois plus d'espaces verts, avec 41 nouveaux arbres en sus des 12 existants. Les trottoirs sud sont réalisés en béton décoratifs et les trottoirs nord en béton enherbé.

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr